

ECOLE ELÉMENTAIRE PUBLIQUE  
26, rue de la Mairie  
25660 SAÔNE

le 16/06/2014

Destinataire :            *Affichage*

**Conseil d'école du 12 juin 2014**  
*Groupe scolaire - 18H30*

**Présents :**            *Mme Courcier, adjointe au maire*  
                              *Mmes Juif, Lab, Prost, Crance et Bourgeois enseignantes*  
                              *Mrs Winkelmüller, Thibault, Normand, Nevers et Guyon, enseignants*  
                              *Mmes Vieille et Martin, AVS*  
                              *Mmes Gerbant, Janin, Maréchal, Monneur, Spielmann, Boitet, Tissot et M. Dupont, parents*

**Excusés :**            *M. Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale*  
                              *M. Delarue, Maire de Saône*  
                              *Mme Franzi, enseignante*  
                              *Mme Prieur-Léger, psychologue scolaire*

**Secrétaire :**        *Mylène JUIF*

### 1. Rentrée 2014 : effectifs attendus et classes

A ce jour, l'effectif total attendu à la rentrée prochaine est de 234 élèves, dont 222 à l'école élémentaire. Il est en augmentation constante depuis les prévisions de novembre 2013.

La répartition des élèves arrêtée par l'équipe éducative en conseil de maîtres sera la suivante :

classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	total	Enseignant(e)
CP	25						<b>25</b>	Mme Crance
CP/CE1	13	11					<b>24</b>	Nomination en juillet
CE1		26					<b>26</b>	Mme Juif
CE1/CE2		13	11				<b>24</b>	M. Nevers
CE2			26				<b>27</b>	Mme De Conto
CE2/CM1			9	16			<b>25</b>	Mme Prost
CM1				27			<b>27</b>	M. Winkelmuller
CM2					22		<b>22</b>	Mme Lab
CM2					22		<b>22</b>	M. Thibault
CLIS						12	<b>12</b>	M. Normand
Total	<b>38</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>12</b>	<b>234</b>	

Un courrier sera adressé début juillet aux familles pour leur indiquer la classe de leurs enfants à la rentrée. Ce courrier sera accompagné de la liste des fournitures demandées aux familles. A noter que cette année, l'Association des Parents d'élèves ne propose pas de commande groupée.

La liste du CP/CE1 sera adressée aux familles courant juillet, après la nomination de l'enseignant sur le poste (qui interviendra le 10 juillet). Toutes les listes seront également disponibles sur le site internet de l'école.

La rentrée des élèves est fixée **le mardi 2 septembre 2014 à 08H30**, celle des enseignants le lundi 1<sup>er</sup> septembre. Cette rentrée sera particulière avec la nouvelle organisation de la semaine scolaire (voir point 3 du compte-rendu).

## 2. Mouvement du personnel pour la rentrée 2014

- Départ de Charlyne Franzi, qui avait été nommée à titre provisoire et qui avait en charge la classe de CE2 suite à la réouverture de la neuvième classe en septembre.
- Katherine De Conto, nommée à titre provisoire en juillet 2013, est nommée à titre définitif à partir de septembre 2014. Elle bénéficiera comme cette année d'un allègement de service.
- Jean-Baptiste Normand est nommé une année supplémentaire sur le poste de CLIS.
- Un enseignant sera nommé à titre provisoire en juillet lors de la phase d'ajustement du mouvement des personnels.
- Christina VIEILLE poursuivra sa fonction d'AVS (Assistant de Vie Scolaire) auprès des 12 élèves de CLIS.
- Incertitude concernant la présence au sein de l'équipe de Luce MARTIN, AVS auprès d'une élève.
- Séverine LAMBERT, emploi aidé dans le cadre d'un CUI, quittera ses fonctions à l'école élémentaire le 5 septembre.

## 3. Réforme des rythmes scolaires

- Les nouveaux horaires d'enseignement qui seront en vigueur à la rentrée ont été validés par Monsieur le Directeur Académique : 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées, avec classe le mercredi matin.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin	08H30 - 12H00	08H30 - 12H00	08H30 - 11H30	08H30 - 12H00	08H30 - 12H00
après-midi	13H45 - 15H30	13H45 - 15H30		13H45 - 15H30	13H45 - 15H30

- Le directeur souligne que l'équipe enseignante est convaincue du bienfondé de cette réforme pour ce qui concerne les temps d'apprentissage.
- De 15H30 à 16H30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la commune proposera des temps d'activités péri-éducatives (TAP). Les modalités d'inscription à ces TAP (pour la première période, de la rentrée aux vacances de Toussaint) seront communiquées aux familles début juillet par l'intermédiaire des élèves. Les formulaires seront également disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune. Ces TAP seront facturées aux familles, le tarif sera voté en conseil municipal le 29 juin.
- Les activités seront proposées en fonction du nombre d'inscrits. Elles ne sont pas encore suffisamment précises pour être communiquées. L'encadrement sera assuré en grande partie par le personnel municipal du périscolaire, avec un maximum de 14 enfants par groupe.
- Les cours de récréation, la salle d'activités et d'EPS, la salle d'activités du premier étage, et un local de rangement sous le préau seront mis à disposition pour l'organisation des TAP.
- Avant 08H30, de 12H00 à 13H45 et après 16H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et après 11H30 le mercredi, les familles pourront inscrire leurs enfants au périscolaire selon les modalités en vigueur cette année.
- Pour les élèves de CLIS, l'horaire de reprise par les taxis n'est pas encore arrêté : après la classe à 15H30 ou à 16H30. Le directeur recueillera l'avis des familles qu'il transmettra aux services du conseil général.

- Pour davantage de précisions sur cette nouvelle organisation de la semaine scolaire, les familles sont invitées à lire les compte-rendus des réunions du comité de pilotage disponibles sur les sites internet de la mairie, de l'école et de l'Asparèle.

- Le ministre de l'Education Nationale a voulu s'adresser aux parents d'élèves pour préciser le sens de cette réforme. Sa lettre est disponible sur le site Eduscol et elle est affichée à l'école.

#### **4. Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

En plus des 24 heures d'enseignement hebdomadaires, chaque enseignant doit proposer une heure d'activités pédagogiques (APC) par semaine à un groupe restreint d'élèves. Cette heure pourra être consacrée à une aide individuelle, une aide à la méthodologie ou une activité complémentaire en lien avec le projet d'école. Ces APC sont soumises à l'accord des parents. Il a été décidé que cette heure d'APC sera placée :

- le lundi de 15H30 à 16H30 pour les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2

- le jeudi de 15H30 à 16H30 pour les classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2

Les familles seront averties début juillet si leurs enfants sont concernés par cette heure d'APC durant la première période. Le cas échéant, les familles devront en tenir compte pour les inscriptions aux TAP.

#### **5. Enseignement des langues vivantes**

Un questionnaire sur le choix de la langue vivante a été adressé aux parents des élèves de CP, futurs CE1. 13 familles ont choisi allemand pour leur enfant, 37 ont fait le choix de l'anglais.

Suite aux démarches engagées par l'Asparèle, le Directeur Académique autorise, à titre exceptionnel, 6 élèves de CE2 à bénéficier de l'enseignement de l'allemand, choix qui leur avait été refusé en 2013.

Il y aura donc deux groupes d'allemand à la rentrée :

- un groupe de 13 CE1 et 6 CE2 pris en charge par Dominique Winkelmuller

- une groupe de 9 CM1 et 6 CM2 pris en charge par Mélanie Sire, professeur des écoles.

Les parents d'élèves regrettent que ce choix soit demandé à l'entrée du CE1 et qu'il engage les élèves à leur entrée au collège. Ils souhaitent s'adresser à Monsieur le Directeur Académique sur cette question.

#### **6. Informations diverses**

##### **Sorties éducatives**

Le bilan financier sera présenté au premier conseil d'école de l'année 2014/2015.

##### **Stage de remise à niveau pendant les vacances :**

- Avril 2014 : stage proposé à 6 élèves de CM1 et CM2 - 2 familles ont répondu favorablement.

- Été 2014 : un stage est proposé du 7 au 11 juillet et/ou du 25 au 29 août. L'enquête auprès des familles est en cours. Le lieu n'est pas encore arrêté.

**Inscription des élèves de CP** : le directeur a réuni les parents des futurs élèves de CP le 2 juin dernier pour leur présenter l'établissement, le fonctionnement de l'école, la répartition des élèves, répondre à leurs questions et recueillir les documents nécessaires à l'inscription des élèves.

##### **Équipement informatique des classes :**

Une ligne budgétaire a été votée en conseil municipal pour l'équipement informatique des salles de classes : vidéoprojecteurs fixes dans chaque salle, ordinateurs portables et tableaux numériques mobiles. Des devis sont en cours. Une subvention de 1200€ a été obtenue au titre de la réserve parlementaire. L'association scolaire contribuera également à cet investissement.

##### **Travaux groupe scolaire**

- L'équipe enseignante demande qu'un traçage au sol soit réalisé sous le préau pour matérialiser des couloirs afin de permettre aux élèves de se ranger avant l'entrée en classe.
- Madame Courcier précise qu'une proposition sera faite par l'architecte pour trouver une solution alternative aux panneaux décoratifs colorés qui ne donnaient pas satisfaction d'un point de vue technique.
- Deux poubelles seront installées dans la cour ainsi que des bancs qui serviront aussi de protection devant les vitres de la salle d'activités.
- des racks seront posés dans l'abri à vélos.

### **Don d'écrans plats d'ordinateurs :**

L'Asparèle a bénéficié d'un don de 12 ordinateurs. Les 12 écrans plats 15 pouces ont été cédés à l'école. Ils remplaceront les anciens écrans à tube cathodique qui ont été déplacés à la rentrée de la médiathèque à la salle informatique du groupe scolaire. Ce don permettra une économie de 540 € à la commune.

### **Sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie des classes**

Les parents d'élèves renouvellent leur inquiétude quant à la sécurité des élèves aux entrées et sorties des classes, et soulignent que seule la traversée rue de la mairie est assurée par un agent communal alors que le passage en face du bureau de tabac est tout aussi dangereux.

Madame Courcier répond qu'elle est venue constater à plusieurs reprises ce problème qui est pris en compte par la municipalité. Elle précise que le stationnement sur le parking de la pharmacie présente davantage de risque d'accidents et que la question de l'inversion du sens de circulation sur ce parking est étudiée. L'an prochain, la sortie des classes s'étalera sur deux horaires, 15H30 et 16H30 : les flux de piétons et de voitures devraient donc diminuer. L'école sera le point de ralliement pour le début et la fin des TAP. Les animateurs seront alors présents pour assurer la surveillance de leur groupe. Après une période d'observation, des ajustements seront faits quant à la pertinence de la présence de l'agent communal à 15H30 et/ou à 16H30.

### **Fête de l'école :**

- Le samedi 28 juin, à partir de 14H00, dans la cour de l'école.
- Le spectacle de danse sera présenté une première fois à 14H00 pour la moitié des élèves et à 17H30 pour l'autre moitié. Les familles ont été informées de l'horaire.
- Les stands de jeux seront ouverts de 15H00 à 17H30.
- Les parents sont invités à surveiller leurs enfants pour le bon déroulement des jeux.
- Une réunion préparatoire a permis de définir les endroits à sécuriser ou à protéger par des barrières métalliques. Seules les toilettes sous le préau seront accessibles : il est demandé d'en laisser les portes principales ouvertes pour ne pas endommager les gonds.

### **Informations Asparèle :**

- L'association a annoncé une « année blanche » par manque de bénévoles et de renouvellement des responsables. Un point sera fait lors de l'AG du mois de septembre.
- L'association Rézosaône a proposé une commande groupée de fournitures pour les futurs élèves de sixième.

### **La séance est levée à 20H30**

La secrétaire de séance,  
*Mylène JUIF*

Le Directeur,  
*Michel GUYON*